

ENQUÊTE SDAMP-CGT SUR LES INÉGALITÉS FEMME/HOMME DANS LES MÉTIERS DE LA MUSIQUE



SNAM

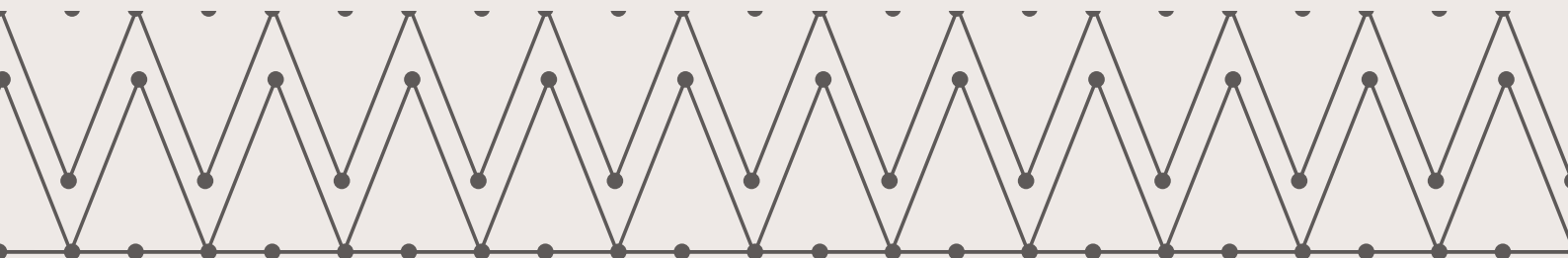
1- Généralités et relativité des chiffres

Le questionnaire du Sdamp-cgt (Syndicat des artistes musicien.ne.s Paris/Idf) est resté ouvert sur son site du 08 mars 2018 au 31 décembre 2018. 340 musiciennes y ont répondu. Les réponses à ce questionnaire nous fournissent une matière importante afin d'analyser la situation des femmes dans le secteur musical. Tous les styles musicaux y sont représentés, de la musique classique au hip hop en passant par le jazz ou encore les musiques du monde ainsi que les différents métiers comme cheffe d'orchestre, instrumentiste, compositrice, chanteuse ou enseignante.

Le panel reflète une réalité. On voit beaucoup d'enseignantes ou d'instrumentistes d'orchestre répondre alors que seulement 2 cheffes d'orchestre l'ont rempli. Ce questionnaire n'a pas de caractère scientifique car nous n'avons absolument pas cherché à créer des panels de musiciennes définies à l'avance. Nous estimons néanmoins que les réponses obtenues nous donnent une idée de la réalité du terrain aujourd'hui. Ce matériel précieux est composé de chiffres, statistiques, anecdotes, revendications personnelles ou encore de témoignages.

Cette enquête met en présence de centaines de témoignages qui vont pour la plupart dans le même sens : l'existence d'une discrimination par le genre dans nos métiers à tous les niveaux. Nous n'avons pas écarté celles qui disaient ne voir aucun problème, heureusement ces réponses existent. Elles émanent majoritairement de jeunes femmes de moins de 30 ans.

Le traitement de toutes ces données n'est pas aisé pour de multiples raisons. La première qui est très surprenante est la non conscience du vocabulaire de maltraitance ou la normalisation de certaines situations de violences sexistes ou harcelantes que les musiciennes ne sont pas en capacité de décrire comme telles. Par exemple, elles répondent non à la question « *vivez vous du harcèlement moral ?* » alors que ce qu'elles décrivent dans les anecdotes s'apparente fortement à du harcèlement. La multiactivité des musiciennes est un deuxième facteur qui rend difficile l'analyse des chiffres. Il faut jongler entre les résultats statistiques et les témoignages pour être dans la réalité. Un troisième paramètre de ce questionnaire est qu'il n'y a pas plusieurs niveaux de question sur les violences subies au travail. Ainsi, cette enquête demande aux musiciennes si elles ont vécues du harcèlement moral ou sexuel mais pas de violences sexiste par exemple. C'est une des raisons du différentiel entre le nombre de musiciennes ayant répondu oui à ces questions et le nombre de musiciennes ayant témoigné de violences quelqu'en soit le degré.





Ce questionnaire, d'après certains messages que nous avons reçu, a eu d'autres effets que celui escompté (avoir des données sur le sujet de l'égalité femme/homme dans les métiers de la musique). Plusieurs retours nous ont permis de nous rendre compte que le seul fait de répondre à cette enquête a été une véritable prise de conscience de la situation dans laquelle vivait les sondées. Mais incontestablement, les témoignages démontrent beaucoup de souffrances dans tous les métiers de la musique.

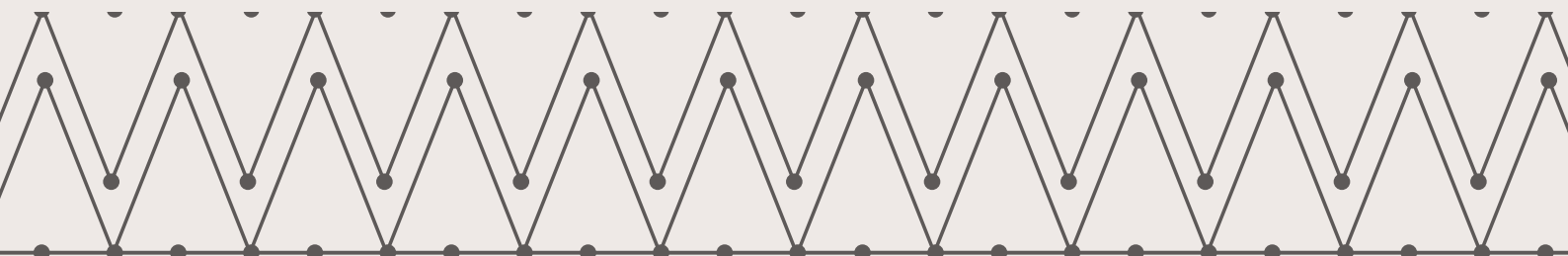
2- Les revendications, les types de discrimination et les facteurs d'exclusion

Quelques types de discrimination reviennent très fréquemment dans les témoignages, en particulier ceux liés à l'âge et au physique. Ces deux facteurs sont décrits comme étant source de discrimination à l'embauche ou de rupture de carrière (après 45 ans). Même si les ruptures de carrières peuvent être provoquées par d'autres paramètres comme une naissance, un suivi de conjoint, ou une garde d'enfant avec handicap (cité plusieurs fois).

En parlant de discrimination à l'embauche, un des faits récurrents du questionnaire est le chantage sexuel. Ce type de chantage a été cité des dizaines de fois, exercé par des chefs d'orchestre, des programmateurs, des directeurs de maison de disques ... Cela traverse tous les styles musicaux. La description de ce type de chantage est donné de manière très sous-entendue, comme de manière très directe avec toute la violence que cela amène. D'ailleurs, les choses les plus violentes lues dans ce questionnaire sont le nombre de viols et d'agressions sexuelles signalées dans le cadre du travail ou bien des études musicales. Le harcèlement ou les agressions viennent autant de la hiérarchie que des collègues. Il y a des degrés différents bien sûr qui vont de l'agression à la proposition sexuelle répétée en passant par des sms douteux quotidiens.

Les espaces publics, dans le cadre du travail, ne sont pas organisés pour la mixité. C'est d'une voix forte que les musiciennes parlent de loges uniques avec deux choix : se dévêtir devant ses collègues ou se changer dans les toilettes. Cela favorise les faits cités dans le paragraphe précédent.

Certaines discriminations citées paraissent plus sociétales ou transversales à tous les métiers. Les musiciennes ont du mal à gérer leur famille avec ce métier et trouvent très onéreux de faire garder leurs enfants pour aller travailler.





Les instrumentistes, qui sont moins de 10 % dans le métier, se plaignent de leur isolement, du peu d'entraide des collègues pour revenir dans le métier après un arrêt maternité, de la cooptation masculine qui les exclut. Elles se disent peu crédibles en tant que compositrices. C'est une idée qui revient plusieurs fois. Elles disent avoir un manque de confiance de la part des productions et des programmations qui se caractérise par un manque de proposition d'embauche surtout sur les métiers à dominante masculine comme dj et instrumentiste. Leur sous-représentation dans les programmations et dans les financements de projets leur donnent raison. D'ailleurs, leur plainte concerne également le manque de financement de leur projet.

3- Impact du sexisme sur les conditions de travail des musiciennes

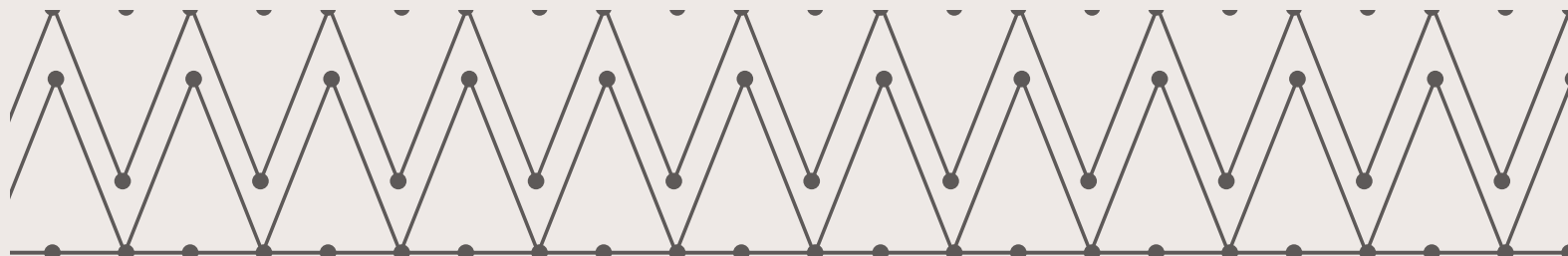
C'est sans grande surprise qu'on retrouve au moins une centaine de témoignages à ce sujet, allant de la description de violence sexiste au sexisme ordinaire quotidien. Ce sexisme ordinaire s'exprime dans des phrases dévalorisantes, conscientes ou non, de la part de leurs collègues, du milieu ou de la société en général qui leur signifie qu'elles n'ont rien à faire là !

Cette répétition s'apparente à une forme de harcèlement qui provoque un manque de confiance chez les femmes. A un certain niveau, cela induit un stress qui peut faire des dégâts sur la santé mentale et physique. On ne peut que constater que le sexisme participe à dégrader les conditions de travail des femmes. Les mots « *dévalorisation* » et « *manque de confiance* » reviennent énormément dans les témoignages. On peut imaginer que ce fait ne les aide pas à aller de l'avant et ainsi prendre davantage de responsabilités. Ce sexisme, quelque soit son niveau, a une conséquence sur la vie professionnelle qui peut produire des anticipations auto-réalisatrices.

Dixit du questionnaire : « *Arrêtons les blagues potaches, les remarques sur le physique, les remarques qui expriment de la domination, les phrases dévalorisantes, les remarques à connotations sexuelles, les blagues sexistes, la drague lourde ...* »

4- Des réponses ?

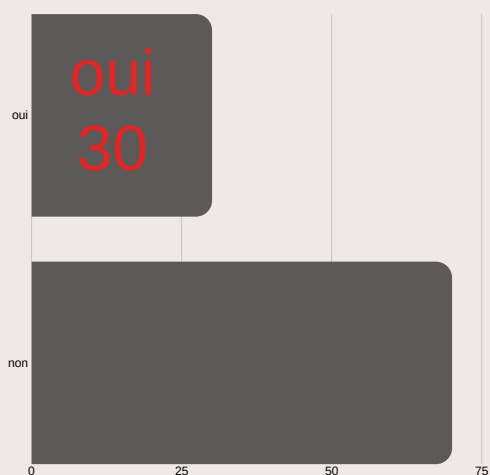
Quand on pose la question " *Que proposez vous pour sortir de cette situation injuste ?* " aux musiciennes, elles parlent d'égalité salariale, de mise en place de quotas, de jurys mixtes, de plus de femmes programmatrices ... Elles réclament une plus grande part du financement culturel pour les femmes (l'argent public serait-il réservé aux hommes ?). Elles demandent aussi plus de femmes techniciennes, pour être prises au sérieux pendant leurs balances de son ou pour sensibiliser les équipes techniques à leurs comportements vis à vis des femmes. Elles disent qu'il faut « *mettre à l'amende* » les programmations trop masculines ou encore prévoir des aides pour redémarrer leurs carrières après les « *pauses enfants* ».



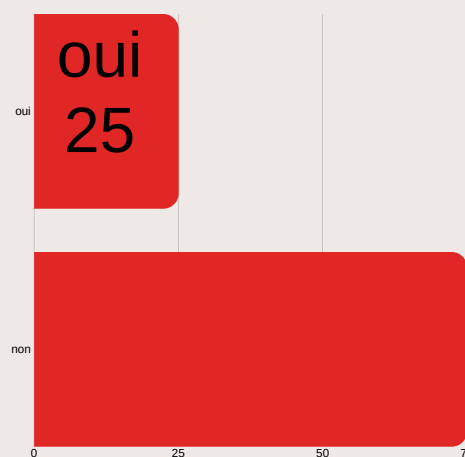


Elles posent véritablement le problème du « *comment amener plus de femmes sur scène ?* » dont elles attendent beaucoup et également celui de « *la représentation de la femme sur scène et dans les fictions* ». On rejoint le problème des actrices et de leur « *tunnel de la femme de 50 ans* ». On aimerait voir dans les fictions télévisuelles ou cinématographiques des femmes de plus de 50 ans jouer de la musique sur scène en tant que bassiste, guitariste, batteuse, trompettiste ...

Harcèlement moral



Harcèlement sexuel



UNION NATIONALE DES SYNDICATS
D'ARTISTES MUSICIENS DE FRANCE CGT

